

18.12.2015 – 10:52 Uhr

GastroSuisse: Le Parlement manque une chance de contrer l'îlot de cherté

Zürich (ots) -

Les Chambres fédérales n'ont malheureusement pas suivi la recommandation du Conseil fédéral et ont adopté l'initiative parlementaire «Importations de viande assaisonnée. Abolition du traitement préférentiel prévu dans le tarif douanier» avec une large majorité. La fédération de branche, GastroSuisse, estime que cette décision est un message allant dans le faux sens. En ces temps difficiles de franc fort et vu l'âpre concurrence transfrontalière, mettre un tel bâton dans les roues du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration est incompréhensible.

Dans le contexte de la concurrence transfrontalière, les coûts de marchandises élevés sont un grand désavantage pour les entreprises de la branche. Une majoration arbitraire des droits de douane, telle que décidée aujourd'hui, augmente inutilement le coût des marchandises, et accentue le préjudice des PME suisses sur l'îlot de cherté au coeur de l'Europe. «J'attends d'un Parlement devenu plus bourgeois à ce qu'il évite des décisions aussi nuisibles», revendique Casimir Platzer, président de GastroSuisse.

Les conséquences négatives des coûts des marchandises élevés se manifestent par l'absence de clients provenant de la zone euro, ce qui est encore renforcé par la surévaluation du franc. En même temps, on favorise le tourisme de restauration, qui est à l'origine d'une perte de valeur ajoutée annuelle de quelque 4 milliards de francs suisses.

Les calculs prouvent que les importations de viande assaisonnée n'ont pas causé de dommages économiques à l'industrie de la viande suisse. En revanche, on accepte à la légère que les entreprises suisses, vu les coûts élevés et le renchérissement par l'Etat des importations vers la place suisse, ne puissent plus survivre. La décision du Parlement en est d'autant plus incompréhensible pour l'hôtellerie-restauration.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (dont près de 3000 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Remo Fehlmann, Directeur,
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018874/100782116> abgerufen werden.